

Été
2025



Lettre d'infos municipales

La vie locale	p 2-3
Infos pratiques	p 4
Jeu	p 5
La vie associative	p 6



Les membres de la commission :

- Agathe BUSSIERE
- Mylène COMBEAUD
- Thierry ROLLE MILAGUET
- Philippe ROSE
- Christophe SOUCHAUD
- Elodie FRUCHON

Suivez les actualités de la commune sur

www.adriers.fr



Mairie Adriers

Mairie Adriers

41 Rue Principale 86430 ADRIERS

05 49 48 73 06



Budget primitif 2025 commune

Fonctionnement

Dépenses

Libellé	Budget
Charges à caractère général : électricité, eau, carburant, alimentation cantine, maintenance, fournitures scolaires, frais postaux et télécommunication, fêtes et cérémonies etc...	371 290,00
Charges de personnel et frais assimilés	259 940,00
Atténuations de produits : dégrèvements taxes	2 610,00
Virement à la section d'investissement	79 500,00
Opérations d'ordre de transfert entre sections : Amortissements	3 500,00
Autres charges de gestion courante : indemnités élus, créances, subventions associations et autres	97 616,40
Charges financières : intérêts emprunts	1 800,00
Total :	816 256,40

Recettes

Libellé	Budget
Excédent de fonctionnement reporté	129 454,68
Produits des services, domaine et ventes diverses : concessions/locations matériel/cantine garderie	17 425,00
Impôts et taxes : Attribution compensation CCVG/FPIC/transactions notariales sur vente biens immobiliers	52 994,00
Impositions directes : Etat des 3 taxes/DGF/IFER éoliennes	378 040,00
Dotations et subventions perçues travaux fonctionnement	168 342,72
Autres produits de gestion courante : revenu immeubles	70 000,00
Total :	816 256,40

Investissement

Dépenses

Libellé	Budget
Déficit d'investissement reporté	177 702,93
Emprunts capital	15 500,00
Subventions d'équipement versées : Enveloppe Programme d'Intérêt Général - PIG - amélioration de l'habitat	5 000,00
Immobilisations corporelles	174 323,91
- Travaux Voirie	49 500,00
- Achat Matériel	63 621,94
- Aménagement plan d'eau	1 400,00
- Réhabilitation salle polyvalente	5 000,00
- Eclairage stade municipale	50 100,00
- Travaux Bâtiments	4 701,97
Total :	372 526,84

Recettes

Libellé	Budget
Virement de la section de fonctionnement	79 500,00
Opérations d'ordre de transfert entre sections : Amortissements	3 500,00
Dotations, fonds divers et réserves : FCTVA/Excédent fonctionnement/cautions	199 140,34
Subventions d'investissement reçues :	89 986,50
- Agence Nationale du Sport => City stade	23 350,00
- Département solde enveloppe 2024 => travaux voirie	3 792,00
- Département enveloppe 2025	20 000,00
- CCVG enveloppe 2025	20 000,00
- Fédération Française de Football	3 500,00
- Syndicat Energies Vienne	19 344,50
Emprunts et dettes assimilés	400,00
Total :	372 526,84

Budget primitif 2025 assainissement

Fonctionnement

DEPENSES

Libellé	Budget
Charges à caractère général : eau - électricité - intervention sur réseaux - entretien stations...	42 187,32
Atténuations de produits : reversement à l'Agence de l'eau redevance modernisation	5 100,00
Opérations d'ordre de transfert entre sections : amortissements	16 000,00
Autres charges de gestion courante : créances admises en non valeur	100,00
Charges financières : intérêts emprunts	1 083,72
Charges exceptionnelles : remboursement administrés	300,00
Dotations aux amortissements, dépréc. & provisions	700,00
Total :	65 471,04

RECETTES

Libellé	Budget
Excédent de fonctionnement reporté	32 071,04
Vente de produits finis, prestations de services : raccordements réseaux - redevance assainissement	33 400,00
Total :	65 471,04

Investissement

DEPENSES

Libellé	Budget
Emprunts et dettes assimilés	4 500,00
Immobilisations corporelles : travaux divers	24 112,11
Total :	28 612,11

RECETTES

Libellé	Budget
Excédent d'investissement reporté	12 612,11
Opérations d'ordre de transfert entre sections : amortissements	16 000,00
Total :	28 612,11

Espace de jeux au plan d'eau

Un nouvel espace de jeu a été installé au plan d'eau en remplacement de l'ancien devenu vétuste. Il est composé de toboggans, pont de singe, mur d'escalade... et accessible aux plus petits dès 3 ans.

La balançoire est sur le point d'être remplacée.

Les petits pourront jouer, grimper pendant que les plus grands se retrouveront, échangeront, et profiteront de moments partagés en plein air !



Ecole

Les portes ouvertes de l'école se sont déroulées le samedi 5 avril en présence des enseignantes, elles permettront d'accueillir de nouveaux élèves à la rentrée de septembre.

Les inscriptions peuvent se faire directement auprès du secrétariat de la Mairie pour une première inscription ou auprès de la Directrice en cas de changement d'école. Pour réaliser l'inscription, vous aurez besoin : du livret de famille, du carnet de santé et en cas de changement d'école, d'un certificat de radiation.

Grâce à une subvention de la mairie et de l'APE les enfants ont pu partir en classe découverte à La Bourboule du 18 au 22 février 2025.

Cimetière

Nous constatons de nombreux travaux sur les emplacements sans aucune autorisation administrative. Les travaux de construction d'un monument, d'agrandissement ou de modification de l'existant, de pose d'une pierre tombale, d'une stèle ou d'ajout d'éléments décoratifs requièrent une autorisation administrative. Le demandeur doit déposer préalablement à la mairie une demande d'autorisation de travaux (formulaire disponible en mairie) qui précisera la nature des travaux et les matériaux utilisés. Le maire ou son représentant prendra la décision d'accorder ou de refuser l'autorisation.

Le fleurissement devant les cases de columbarium n'est pas autorisé en dehors des Rameaux, de La Toussaint et pendant 1 mois après l'inhumation.

Le jardin du souvenir n'est pas une concession funéraire, il s'agit d'un espace collectif. C'est pourquoi il n'est pas possible d'y déposer des coupes de plantes. Seul le dépôt de fleurs coupées en dehors des galets est possible, fleurs qui seront enlevées à fanaison.

La municipalité a pris la décision de faire réaliser régulièrement l'entretien des allées principales de façon mécanique et de laisser le reste enherbé, l'utilisation de désherbant est formellement interdite au sein du cimetière.

Facturation assainissement

Les agents de la commune et les élus vont procéder à la relève annuelle des compteurs d'eau à partir d'août 2025 pour la facturation de l'assainissement. Pour rappel, votre compteur d'eau doit toujours rester accessible. En cas d'absence, ils déposeront dans votre boîte aux lettres un coupon à renvoyer, complété au plus vite au secrétariat de la mairie.

Journée défense et citoyenneté

Tu viens d'avoir 16 ans, pense à venir en mairie pour te faire recenser !! Munis-toi de ton livret de famille et de ta carte d'identité. L'attestation te permettra de t'inscrire aux examens et aux concours.

Transport Solidaire

Vous avez besoin de vous déplacer et n'avez pas de solution de transport, vous pouvez faire appel à des chauffeurs bénévoles !

L'inscription des bénéficiaires est obligatoire auprès du secrétariat de la Mairie.

Si vous souhaitez vous investir, si vous avez du temps à donner, n'hésitez pas à devenir chauffeur bénévole, en vous inscrivant à la Mairie.

Renseignements : Mairie 05 49 48 73 06

Dépôts sauvages

De plus en plus de dépôts sauvages sont constatés sur notre commune, des déchets de toutes sortes au pied des conteneurs à verres et du réceptacle textile.

Le déblaiement de tous ces déchets est à l'entière charge de notre commune. Ce genre de comportement ne doit laisser personne indifférent.

Fermeture estivale guichet La Poste

Le guichet de La Poste sera fermé du 11 au 30 août 2025. Les instances seront disponibles au guichet de L'Isle Jourdain et les opérations financières se feront sur demande auprès du facteur.

Nouveaux habitants

Vous venez d'arriver sur la commune, n'oubliez pas de passer vous présenter en Mairie.

Espace France Services

Les conseillères de l'espace France Service de l'Isle Jourdain vous accueillent sur rendez-vous et vous informent sur vos droits, vous orientent et vous accompagnent dans la réalisation de vos démarches dans les locaux de la mairie le 2ème jeudi du mois. Pour prendre votre rendez-vous vous pouvez les contacter au 05 49 48 12 93.

Bon vacances CPA Lathus

La commune d'Adriers offre un bon vacances de 80 € valable pour un séjour d'une semaine pour un enfant de 6 à 16 ans pendant les camps d'été organisés en juillet et août 2025. Renseignements auprès du secrétariat de la Mairie. La CCVG offre également un bon vacances de 50 € portant l'aide à 130 €.



OPAH 2023-2026

La CCVG et la commune proposent des aides pour les propriétaires privés soit pour l'accèsion à la propriété ou pour des travaux de façades. Ces aides sont soumises à des conditions, pour tous renseignements veuillez prendre contact avec le secrétariat de la mairie.

Réponse au jeu "Où sont ces fours remarquables?"

A - Chez Polet



B - Chez Ranger



C - la boulangerie



D - La Bouige



E - La Davidière



F - La Gérault



G - La Renaudière



H - La Roche



I - La Tâche (bas)



J - La Tâche (haut)



K - L'Épinay



Les participants



Lysiane & Jacques DAZAS
Marie-Claire & Rémy BUJEAU
Sophie POUPART & Bernard ROTUREAU
Joël & Ginette JOLLY
Christian & Béatrice PERRIN

Bravo!

Juin

Vendredi 27

-  **Fête de l'école** : Association des Parents d'Elèves - 18 h 30 salle polyvalente - spectacle et repas

Dimanche 29

-  **Concert** : Ecarquilleur d'Oreilles - 15 h 30 - salle polyvalente

Juillet

Lundi 14

-  **Fête Nationale** : Comité de Loisirs et commune - Plan d'eau Chez Tony - activités l'après-midi - le soir repas et feu d'artifice

Dimanche 20

-  **Thé Dansant** : Rallye Solitaire Chapellois - 14 h 30 - salle polyvalente

Août

Samedi 02

-  **Bal renaissance** : commune - salle polyvalente

Dimanche 03

-  **P'tit cochon** : Espérance Club Adriers - salle polyvalente

Samedi 09

-  **Cinéma plein air** : Commune - salle polyvalente 19 h 00 - restauration - buvette - projection 22 h 00

Septembre

Samedi 06

-  **Marché producteurs** : Association La Maisonnée - 16 h 00 - salle polyvalente - découverte des associations - buvette - cuisson sur place - frites

Dimanche 07

-  **Thé dansant** : Rallye Solitaire Chapellois - 14 h 30 - salle polyvalente

Dimanche 14 ou 21

-  **Concert** : Ecarquilleur d'Oreilles - 15 h 30 - salle polyvalente

Samedi 27

-  **Concours de belote** : Au Fil du Temps - 14 h 00 - salle polyvalente

Dimanche 28

-  **Théâtre** : Théâtre du Val de Gartempe - 14 h 00 - salle polyvalente

Octobre

Dimanche 12

-  **Fête de l'automne** : Comité de Loisirs - autour de la salle et du plan d'eau

Samedi 18

-  **Repas-concert** : Au Fil du Temps - 12 h 30 - salle polyvalente

Food truck

-  **Just'pizza** : le vendredi soir - place de la Mairie